

**Aux collèges des Bourgmestres
et Echevins**

Via l'UVCW et Brulocalis

Bruxelles, le 10 juin 2021

Nos Réf: BÉL/MaL/MaB/09.06.2021/9434

Cellule Culture

Gestionnaire du dossier : Maité Bodart (02/801.72.00 ou cellule.culture@gov.cfwb.be)

Objet: Appel au soutien des Communes aux institutions culturelles

Mesdames, Messieurs les Bourgmestres et Echevin·e·s,

Au terme de longs mois de défense de la réouverture des lieux culturels, le Codeco du 11 mai a autorisé, enfin, la reprise progressive des activités culturelles qui ne pouvaient avoir lieu.

Il s'agit tant des représentations et événements culturels en extérieur ou en salles que d'activités de groupes encadrés telles que débats, activités participatives, tables rondes, conférences, activités socio-créatives, lectures, ateliers techniques, réflexifs, créatifs, stages, visites collectives, etc. Ces activités sont à nouveau autorisées en intérieur pour le tout-public moyennant le respect des mesures sanitaires à appliquer dans les secteurs de la Culture, reprises dans le protocole à destination des opérateurs culturels tel qu'actualisé sur le site www.culture.be.

Ce protocole développé en concertation avec les secteurs culturels et les experts sanitaires garantit des conditions de sécurité optimales tant pour les professionnels que pour le public en réduisant au maximum les risques de transmission du virus. L'adaptation aux normes cadrées par les arrêtés ministériels ainsi qu'aux recommandations qui en découlent est un exercice contraignant pour les institutions culturelles, mais qu'elles savent indispensables dans le cadre de la réouverture. Aussi d'autres contraintes ou restrictions supplémentaires ne semblent-elles pas devoir s'imposer au niveau local.

Je souhaitais donc par la présente vous inviter à mettre en œuvre tout ce qui relève de vos compétences pour soutenir et encourager les opérateurs culturels locaux, dont les centres culturels, les théâtres, les salles de concerts, etc. et les autoriser par l'intermédiaire de l'outil CIRM disponible [ici](#) à reprendre leurs activités trop longtemps contrariées. Il en va du bien-être et de la santé mentale de la société en général, mais il s'agit aussi plus

fondamentalement de permettre à nouveau aux citoyens d'exercer plus pleinement leur droit à la culture.

Nous partageons, Fédération Wallonie-Bruxelles et Communes, la responsabilité de la mise en œuvre de cet été culturel qui permettent à chaque citoyen de retrouver ses droits culturels. La rendre à nouveau possible, en faciliter le (re-)déploiement tout en préservant l'autonomie et la liberté de programmation de nos opérateurs culturels tiendront donc à cœur à chacun d'entre nous.

Vous remerciant de votre soutien, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Bourgmestres et Echevin·e·s, en l'expression de mes meilleures salutations.

La Ministre,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned above the printed name.

Bénédicte LINARD